

## **DIXIÈME PARTIE: MILIEUX AGRICOLES, CENTRES STÉRILES...**

En reculant on arrive au pays de la vigne, au milieu de plaines aboutissant aux premiers contreforts des Cévennes. C'est partout des ceps, aussi loin que l'oeil peut percevoir et distinguer. Là, on rencontre le véritable prolétariat agricole, aggloméré par villages d'importance variable. Dans son sein il y a bien le vigneron propriétaire d'une parcelle de vigne; dans certaines parties du Midi vignoble, ce vigneron n'est pas rare. Mais celui-là doit, comme le «*sans propriété*», courir à la recherche d'une occupation quotidienne pour y trouver un salaire indispensable. Pour celui-là, la récolte de la parcelle de vigne est un appoint venant grossir le gain réalisé par le travail vendu au grand propriétaire.

Les salariés agricole dans cette partie de la France se comptaient par milliers. J'appris à les connaître lors des grèves de décembre 1904. Je passais au milieu d'eux de longues heures. Ces grèves surgissaient au lendemain d'une éclosion rapide de groupements syndicaux. C'est en 1902, au Congrès de Montpellier qu'apparurent les premières organisations agricoles. Il y avait eu dans les Pyrénées-Orientales en 1900-1901, une fédération agricole comprenant quelques syndicats, mais on ne peut lui rattacher la création du mouvement paysan parmi les vignerons. Elle adhérait à la *Confédération générale du travail*. Elle disparut en 1902.

Peu près le Congrès de Montpellier, il se crée une fédération agricole dans l'arrondissement de Béziers véritable marché des vins. Par la suite, elle élargit son rayon d'action pour devenir la *Fédération des Syndicats agricoles du Midi*. Il y eut dans un court délai des créations multiples de syndicats; leur nombre s'éleva à une centaine. Les paysans, déjà conquis aux idées démocratiques se lancèrent à corps perdu dans l'action syndicale. La grève devint inévitable; elle éclata comme il est dit plus haut, fin 1904.

Depuis, la mévente est venue; le chômage en a été la conséquence. Pouvait-on réclamer au propriétaire puisque le travail faisait défaut? Non. Le récoltant n'avait nul besoin du travail du vigneron. Il ne fallait pas songer à le vendre plus cher. Avec la crise vint l'agitation viticole de 1907. Ensemble, propriétaires, salariés parcoururent les routes à l'appel du «*rédempteur*» vigneron. Les démonstrations monstres de Montpellier, Narbonne, Nîmes, Perpignan, Carcassonne, virent les adversaires de la veille se donner la main pour défendre la vigne et son produit.

Cette collaboration porta atteinte à l'organisation, puisqu'elle obscurcissait les oppositions d'hier. Les vignerons désertèrent le syndicat pour aller à la *Confédération vigneronne*. Mais, vinrent les vendanges et l'hiver de 1907: le concours du prolétaire fut oublié par le grand propriétaire, les promesses faites pour l'obtenir ne furent pas tenues. A ce moment, le paysan comprit qu'on s'était moqué de lui. Et petit à petit, il est revenu à l'organisation de classe, cette organisation que dans le plus fort de la tourmente n'avaient pas déserté les militants les meilleurs.

La persévérance n'est pas la qualité dominante de l'habitant de cette région agricole. Capable d'un grand élan, d'un grand effort, il ne peut se dépenser dans un combat de longue durée. Il est surtout la victime et la dupe des fictions démocratiques, ce qui rend malaisée la tâche des hommes conscients et résolus. D'ailleurs, nos paysans sont isolés; ils n'ont pas à leur portée, tout près pour s'appuyer, pour s'inspirer des centres actifs, importants, pleins de vie. Sur ces hommes, avides de mouvement, on répandait le bavardage des universités populaires, ou le mielleux langage du politicien. A Montpellier, qu'y a-t-il? des facultés et non des foyers de lutte; des pions, et non des combattants. Les syndicats y sont inexistants. Les quelques éléments de lutte qui y séjournent n'ont reçu aucune utilisation. A Narbonne,

qu'y a-t-il? une municipalité socialiste plus préoccupée de gestion que d'action ouvrière. C'est cette municipalité qui depuis de longues années n'a pu parvenir à donner aux syndicats un asile. La Bourse du travail est installée à la mairie; elle y a un bureau de 50 mètres carrés, contigu à celui du commissaire de police. Une légère cloison les sépare. Je ne récrimine pas, estimant que pour être forts, les syndicats ne doivent rien solliciter des municipalités, ni en subsides, ni en immeubles. Je constate que devant des syndicats qui n'ont cessé de réclamer plus de place, plus d'espace, les socialistes sont restés silencieux. Ils considèrent comme à l'ordinaire, que point n'est besoin de lutter contre le patronat, du moment qu'un «*camarade*» est à la mairie.

**Victor GRIFFUELHES.**

-----